Cuba: affichage des listes d'électeurs en vue du référendum du 24 février



La Havane, 14 janvier (RHC).- La Commission électorale nationale a fait savoir que les listes d'électeurs en vue du référendum sur la nouvelle Constitution seront affichées entre aujourd'hui et demain dans des lieux publics de tout le pays.

Assermentée le 28 décembre dernier, la Commission électorale nationale a précisé que les commissions électorales de circonscription procéderont à partir de mercredi à vérifier les données. Plus de 8 millions d'électeurs, convoqués à se prononcer sur la Constitution, doivent y figurer.

Le colonel Mario Méndez, chef de la direction d'identification, d'immigration et des étrangers au ministère de l'intérieur, a encouragé les électeurs à vérifier leurs données personnelles et s'il le faut à faire corriger tout type d'erreurs dans les bureaux ouverts dans les 15 provinces du pays.

La nouvelle Constitution a fait l'objet de débats dans des lieux de travail, d'études et dans la communauté et sur Internet à l'intention des Cubains résidant à l'étranger et après la modification de l'avant-projet sur la base des remarques faites par la population à la base, l'Assemblée nationale a adopté le texte définitif qui doit être ratifié par les électeurs le 24 février prochain.

La nouvelle Constitution prévoit des changements dans la structure de l'État, élargit les garanties civiles, promeut les investissements étrangers, consolide le pouvoir populaire à la base et reconnaît plusieurs formes de propriétés, dont la propriété privée.

 $\frac{https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/180979-cuba-affichage-des-listes-delecteurs-en-vue-du-referendum-du-24-fevrier$



Radio Habana Cuba